

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 70 (1976)
Rubrik: Miscelle = Mélange

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISZELLE – MÉLANGE

L'« INSCRIPTION »

DATANT LA CHAPELLE DE CURNILLENS : 1000 OU 1001

Il a paru, dans le quotidien fribourgeois *La Liberté* des 8/9 novembre 1975, p. 15, une communication signée GP, sous le titre « Importants travaux à la chapelle de Curnillens. Des peintures murales du 17^e siècle mises à jour ». On y lit : « Si l'on admet que la nef fut construite en 1466, on peut dès lors penser que le chœur roman remonte au moins au XIII^e siècle ». On y lit encore : « Comme le souligne Mgr Waeber dans son ouvrage sur les églises et chapelles du Canton, ce sanctuaire fut REconstruit (nous soulignons le *RE*) en 1466 ».

C'était, avec une nuance, l'avis de P. Deillon en 1855 (IV, p. 389) : « La chapelle *remonte* à 1466 ».

M. van Berchem écrivait dans l'introduction de son opuscule « Le martyr de la Légion thébaine » (1956) : « Il est toujours imprudent de faire parler des pierres que n'accompagne pas le témoignage irrécusable d'une inscription » (p. 2).

C'est pourtant le fait fréquent d'archéologues trop enclins à baser une chronologie sur le document archéologique.

L'« inscription » peut se trouver ailleurs que sur la pierre « non-épigraphée ». Ces « inscriptions »-là échappent aux chercheurs qui sont historiens trop spécialisés.

Curnillens nous en fournit l'exemple. La date « XIII^e siècle au moins » reposait sur des pierres muettes parce que taillées « roman ». Or, il existe un texte « vocable » et un acte aussi peu « épigraphique » que les diverses « Passions » de saint Maurice d'Agaune, qui permettent de dater la première chapelle de Curnillens de la fin du X^e siècle au moins.

Commençons par le *vocable* : S. Léger, qui fut évêque d'Autun.

On peut bien penser que ce patron fut choisi à une époque où le souvenir de son martyr était encore vivant en Suisse romande. Qui choisirait aujourd'hui ce vocable pour sa chapelle ?

L'auteur de l'article de La Liberté mentionne la date de la naissance et celle de la mort de ce saint: 616–678. On ne peut en vérité assurer que celle de son passage sur le siège d'Autun (I^{re} Lyonnaise): 663–680 ¹.

S. Léger, de la grande famille de Guérins ², neveu de Didon, évêque de Poitiers (656–670), fut mêlé aux troubles qui ensanglantèrent la Neustrie et l'Austrasie dans les années 665–685. Chassé de son siège et interné à Luxeuil par ordre de Childéric II au temps de Pâques 675 (22 avril), la mort de Childéric (675) lui rendit, avec la liberté, le gouvernement de son église. Mais bientôt le maire Ebroïn le fit assiéger dans Autun. Léger se livra. Incarcéré et torturé loin de son diocèse, il cessa de remplir ses fonctions épiscopales. Déposé par un synode, il fut exécuté par ordre royal en 680 ³.

Son «martyre» (guillemets de Duchesne, t. II, p. 180) était commémoré le 2 octobre. C'est à ce jour qu'il est inscrit dans le *Martyrologium* de Sion et dans le *Missale* de Granges (Gradetsch). S. Léger est patron de plusieurs églises et chapelles dans les diocèses romands, dans le diocèse de Sion: Nendaz; dans le diocèse de Lausanne: Lully, Bavoi, St-Légier. Dès avant la première moitié du XIII^e siècle, son office est à neuf leçons dans l'Eglise de Sion; son nom est inscrit au *Calendarium* de Saint-Maurice.

Dans le même temps, Germain, abbé de Moutier-Grandval était, lui aussi, massacré par des hommes *pleni daemonio* sur l'ordre du duc d'Alsace Adalric, qu'il avait rencontré près de la «basilique» de Saint-Maurice de Courtételle, où il était allé faire des reproches au duc pour le ravage du pays de la Sorne. C'était le 21 février 676; Germain s'en retournait à son monastère ⁴.

Or, Saint Léger est le patron de la chapelle de Cournillens.

Mais, il y a aussi «inscription» plus explicite que le vocable.

La chapelle de Cournillens est mentionnée dans un acte conservé aux archives de Turin et publié dans les *Monumenta hist. patriae* (t. II, col. 74) et dans les *Fontes rerum bernensium* (t. I, p. 285, no 49). Il y est daté des années 993–996. C'est un échange, qui, en vérité, est d'entre le 26 mai 1000 et le 31 octobre 1000 (évent. 1001) ⁵.

Bourcard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice d'Agaune, avec le consentement du roi Rodolphe III (993–1032) «propriétaire» de l'abbaye, aliène une terre de Saint-Maurice située à Nugerol (près du Landeron), plus une chapelle dédiée à Saint-Maurice, plus 4 manses, en tout 16 manses avec un cens de X sous et une charreté (mesure de contenance) de vin, en échange de biens qu'il reçoit de l'*advocatus* (administrateur et juge dans la circonscription inférieure d'une immunité ecclésiastique) Rodolphe (vraisemblable-

¹ DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 180.

² M. CHAUME, *Les Origines du duché de Bourgogne*, t. I, Histoire politique, pp. 530–531.

³ L. DUPRAZ, *Le Regnum Francorum pendant le troisième quart du VII^e siècle (656–680)*, pp. 99, 100, 101, 130, 155–156, 261–263, 315–319, 338–369, 379.

⁴ L. DUPRAZ, *op. cit.* pp. 100¹, 270, 291.

⁵ L. DUPRAZ, *Courtion au X^e–XI^e siècle «Curtis Tendonis»*, dans: *Annales fribourgeoises*, 1933, pp. 102–115, en part. pp. 107–112.

ment de la famille des rois de Bourgogne, un parent de Rodolphe III) : soit une chapelle privée, consacrée à S. Marcel et sise à Courtion (*Curtis Teuodonis* que l'on identifiait erronément avec Courtedoux au Jura bernois), plus une terre sise à Cournillens, un bois et des prés avec une chapelle, chaumières et chéseaux et à *Mistellum* (?) et *Lergiacum* (?) dans ces *villae* 18 manses de ses biens propres et à *Bannis Villa* (?) 8 manses avec vignes, chéseaux, champs et prés.

Pour permettre de se rendre compte de l'importance des biens échangés, rappelons que le «manse» est, tout en même temps, une unité cadastrale d'imposition et une mesure agraire. Métrologiquement, le manse correspond à 12 bonniers et le bonnier, à quatre poses (14 400 m²); le manse avait donc une superficie de 48 poses ¹.

La chapelle de S. Marcel de Courtion est devenue l'église paroissiale de Courtion; la chapelle de S. Léger, de Cournillens est celle des fresques du XVII^e siècle.

Attestée documentairement entre 1000 et 1001 et prestation d'échange, elle était, sans doute, construite depuis des années. Sa construction première remonte certainement au X^e siècle ou, même au IX^e.

La poursuite des fouilles permettra-t-elle à quelques pierres de parler, d'avancer encore ou de préciser la date de la construction première, maintenant que les pierres ont commencé à parler?

Il ne faut pas renoncer à tout espoir; le VIII^e s. et le IX^e s. étaient animés d'un esprit qui favorisait de telles entreprises. LOUIS DUPRAZ

¹ La superficie du «manse» est fort discutée: cf. F. Lor, Le jugum, le manse et les exploitations agricoles de la France moderne. Recueil des travaux historiques de F. L., t. III, pp. 805-824, Genève-Paris 1973, t. 19 des publications de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IV^e Section de l'École pratique des hautes études.